

ANNEXE 2 : TEXTE SUR LE PERE BROTTIER – Sa rencontre avec Georges CLEMENCEAU

Extrait du journal LA VOIX DU POILU ET DU BLEU – 49^{ème} année – n° 378 – 4^{ème} trimestre 1977 :

- TEXTE SUR LE PERE BROTTIER – Fondateur de l'UNC

(Extrait du livre du Père Yves PICHON)

... « Tandis que les troupes françaises entrent en ALLEMAGNE, le Général MANGIN, qui commande l'Armée du RHIN, désire que les aumôniers restent à leur poste. La plupart s'en vont, pressés de retourner à leur ministère. Plus libre, l'aumônier de la 26^{ème} Division restera avec ses poilus en pays occupé, à HOËCHST, SODEN, KONIGSTEIN, LE TAUNUS, etc..., jusqu'à la relève, c'est-à-dire jusqu'au 20 mai 1919, date à laquelle un aumônier désigné par le Ministère de la Guerre vient prendre sa place. Il prend congé du Général MANGIN, qu'il est allé visiter à MAYENCE, en compagnie de Monseigneur JALABERT, son évêque.

– Pour vous, leur dit le Général, réaliser le Souvenir Africain n'est plus un désir, c'est un devoir.

C'est bien l'opinion du Père BROTTIER. Nous avons vu déjà comment ce travail fut achevé par lui, du moins en ce qui concerne le gros-œuvre.

En attendant, il pousse de toutes ses forces la réalisation de son rêve d'unir les poilus après la guerre. L'Union Nationale des Combattants, sortie des méditations du Père BROTTIER sur le front, avait déjà connu un commencement d'existence. Dès la fin de 1917, le Père en avait jeté les bases, aidé par les officiers amis, M. le Général Léon DURAND, Messieurs ISAAC, BERTRAND, HUBERT-AUBERT, MARGERIN, etc. Les fonds manquent ?... Toujours audacieux, le Père BROTTIER, à l'une de ses permissions, va trouver le Tigre et lui expose son projet de faire garder aux poilus dans la paix l'amitié qui les a unis dans la guerre. CLEMENCEAU, qui s'y connaît en hommes, a jugé d'un coup d'œil son interlocuteur.

– Mon Père, lui dit-il, vous avez une idée magnifique. Des deux mains, je vous approuve et je vous encourage. Et non seulement, je vous approuve : mes paroles ne suffisent pas, il faut des actes. Voici cent mille francs qui m'ont été remis récemment pour une pauvre mère qui a perdu son fils à la guerre. Ils sont à vous pour les premiers frais de l'UNC. Je vous les donne. Puissiez-vous faire du bon travail !

Cette anecdote, parfaitement authentique, nous a été plusieurs fois racontée par le Père BROTTIER lui-même.

Sur les débuts de l'UNC et sur le rôle qu'y joua le Père BROTTIER, nous avons le témoignage suivant de M. MARGERIN, lieutenant de chasseurs à pied, grand mutilé de la guerre. Celui-ci fut un des premiers qui s'attela à plein cœur à la réalisation de la grande idée, si féconde, que le Père avait résumée en ces quatre mots à jamais célèbres : « Unis comme au Front ».

Voici la lettre que nous a écrite, sur ce sujet, M. MARGERIN : « J'avais été rendu à la vie civile en 1916. Un jour un de mes amis, M. COLMAN, grand mutilé également, m'entretint de la nécessité pour moi de donner un peu de temps à la création d'une association d'anciens combattants et je me rendis à une réunion préparatoire chez lui. Il y avait là M. COLMET-DAAGE, et si je me rappelle bien ce que fut ma première rencontre avec le R.P. BROTTIER. Chacun exposa son point de vue à tour de rôle : la majorité des présents était d'avis de créer quelque chose de restreint, très sélectionné, catholique avant tout par son recrutement.

Tout en approuvant cette initiative et en promettant d'y donner mon concours, je fis valoir que l'après-guerre exigerait tant de besoin d'union, continuée à la manière de celle de la guerre, qu'il me semblerait utile et préférable de créer une union extra confessionnelle, largement ouverte à toutes les bonnes volontés de quelque religion qu'elles fussent, mais qui inscrirait à son fronton le sens et la volonté de l'Union pour le redressement du pays, qui resterait si longtemps affaibli ».

« Celui qui me soutint dans cette idée fut le Père BROTTIER. Il évoqua le champ de bataille où il se penchait sur toutes les souffrances et tous les agonisants, fit valoir que Dieu aimait toutes ses créatures, et qu'il fallait chercher les brebis égarées comme le Bon Pasteur en avait donné l'exemple. Il termina en nous proposant de nous grouper sous la devise : « Unis comme au Front », qui devint celle de l'UNC. Une petite revue fut créée pour former le noyau directeur, auquel le Père BROTTIER veilla en écrivant à quelques amis. Ce fut lui qui trouva, si je puis dire, HUMBERT, ISAAC, le Général Léon DURAND, HUBERT-AUBERT, Charles BERTRAND. Ce fut lui qui soutint aussi la petite revue intitulée la Nouvelle FRANCE, que je surveillais de plus près avec mon ami MAYET, fils du chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph ».

L'UNC était ainsi créée en pleine guerre ; et par un dessein de la Providence, un front de l'arrière, composé de combattants, se disposait à barrer la route aux influences pernicieuses qui auraient amené le sabotage de la victoire en installant chez nous le communisme. CLEMENCEAU avait vu notre initiative avec plaisir : des hommes comme le Président DOUMER également ; des généraux comme le Général PAU aidaient de leur mieux leur bon ami le Général Léon DURAND, qui consacrait la totalité de son temps à cette UNC dont il avait accepté la présidence. Quant à moi, j'avais le rôle ingrat mais essentiel de pourvoyeur de finances de ce mouvement qui devenait d'un cadre respectable. Je travaillais de mon mieux à mon rôle de trésorier, et puisque ma profession me mêlait aux questions financières, j'y étais à ma place.

« Un jour, le Père BROTTIER qui parlait de ces questions avec une grande compétence, dominant tout problème par sa largeur de vue et de bon sens si clairvoyant, s'entretenait avec moi de la nécessité de sortir de nos petits locaux et d'adapter le cadre matériel aux résultats déjà acquis. Un obus de la grosse BERTHA tomba à peu de distance de mon bureau sur un immeuble de la rue de la Victoire.

Le Père sourit et me dit :

– Les loyers des derniers étages vont baisser inévitablement avec les bombardements. Tâchez donc d'en décrocher un, assez vaste et à bon compte. Il n'est pas mal pour nous, combattants, de rester un peu au travail sous les obus ».

« Huit jours après, je louais pour l'UNC le cinquième étage du 13, rue La Fayette. L'obus tombé rue de la Victoire avait fait décamper le locataire ; c'était un réfugié du Nord qui retrouvait les angoisses

auxquelles il avait échappé. Nous eûmes le local garni d'un coffre-fort fermé. Ce fut un épisode amusant. Ce local était en 1914 loué par le Président de la Société allemande de bienfaisance de PARIS, marchand de perles. C'est à cet allemand qu'appartenait le coffre-fort ; l'appartement était sous séquestre, et notre réfugié, bien en cour auprès du séquestre, avait eu par protection les locaux à sa disposition, mais la malchance le poursuivant au son du canon, nous étions héritiers du fameux coffre qui nous était plus utile qu'à lui-même, car il n'avait jamais demandé à l'ouvrir ».

« Nous fîmes une requête pour cette ouverture ; ce fut un peu long, mais allait-on laisser crier des combattants ?... Un jour, un serrurier fut mandé pour le forcer et nous trouvâmes des piles de papiers, agendas, lettres, décorations allemandes : il y avait des autographes de BISMARCK, de GUILLAUME 1^{er} en grand paraphe splendide... Sur l'agenda, minutieusement tenu, nous constatâmes que M. DE SHOEN accélérât ses visites entre le 6 et 12 juillet, et qu'à cette date du 12, l'allemand remettait à la concierge deux jours d'avance sa quittance de loyer. Il partit alors si hâtivement qu'il avait laissé tous ces documents, disant malicieusement à la concierge que la guerre allait être déclarée et il comptait, comme tant d'allemands de PARIS, retrouver, lors de l'entrée triomphale dans la capitale, ce qu'il aurait laissé dans son appartement ».

« Nous aurions aimé partager cette sorte de trophée de guerre, comme on prenait des souvenirs des tranchées. Le Père BROTTIER nous ramena à la morale du devoir, et nous livrâmes, soigneusement ficelés, plusieurs ballots des documents trouvés à la Préfecture de Police. Allèrent-ils au service des renseignements ? J'en doute, tout cela n'avait qu'un intérêt de documentation historique ; cela se rapportait à la vie d'un allemand, espion avant guerre, déjà officier en 1870. Un rond-de-cuir dédaigneux prit la volumineuse documentation comme objet trouvé sans intérêt. Quel chemin a-t-elle suivi depuis ? La retrouvera-t-on jamais ? N'aurions-nous pas mieux servi l'histoire en la conservant, et en la publiant ? Quoi qu'il en soit, le Père BROTTIER avait raison, en ne voyant que l'intérêt du pays qui pouvait trouver peut-être un renseignement utile ».

« La démobilisation arriva ; elle fut un surmenage pour l'UNC. Nous aurions presque dit comme on l'entendait dire à certains industriels déconcertés : « On ne pouvait pas supposer que la Paix arriverait aussi vite ».

« Les combattants avaient en mains des bons de démobilisés, payables par le Trésor à un an. Nous en organisâmes l'escompte : en passant à nos guichets, l'argent était remis au combattant qui adhérait à l'UNC. Nos démarches avaient abouti à un crédit d'escompte de cinq millions d'abord, puis de vingt-cinq millions de la part des Banques de PARIS. Nous eûmes, par le service que nous étions seuls à rendre à cette époque aux combattants, l'occasion de passer de quinze mille adhérents à environ six cent mille ».

« L'arbre poussait avec rapidité en grosseur et en hauteur. C'était une société, active comme une fourmilière, qui se développait. Surmené, je renonçai à mes fonctions de trésorier et devins, en 1922, vice-président honoraire du Conseil central de l'UNC. Le Père BROTTIER quitta comme moi le Conseil Central de l'UNC où il avait fait sa tâche à l'heure opportune. Il était heureux de cette Œuvre. Elle le remplissait de consolations dans les heures de l'après-guerre, et d'espoir dans les destinées de LA FRANCE ».

« Voilà ce que je puis vous dire, mon Cher Père. Si ces lignes, un peu hâtives dans leur rédaction, peuvent vous aider à retracer quelque chose de cette heure de la vie du Père BROTTIER, fondateur

de l'Union Nationale des Combattants, j'en serai particulièrement heureux. Elles sont un faible hommage à la mémoire de l'homme admirable que nous vénérons ».

D'autre part, Maître BOURRUT-LACOUTURE, avocat à la Cour d'Appel de RENNES, nous écrit, en rappelant ces heures de la fondation de l'UNC :

« A la fin de 1918 et au début de 1919, j'ai eu l'insigne honneur de collaborer avec le Père BROTTIER, au moment de la création de l'Union Nationale des Combattants. Jamais homme ne m'a donné plus grande impression de force dans la sérénité et la douceur ».

Jusqu'à sa mort, le Père BROTTIER garda au fond du cœur ses sentiments d'amitié pour les anciens combattants, de respect des anciens combattants, de dévouement aux anciens combattants. Qu'il rencontrât un clochard dans la rue, même ivre, si c'était un ancien combattant, on pouvait être certain que le Père BROTTIER ouvrirait son porte-monnaie et lui donnerait quelque pièce. Tout ce qui était fait pour glorifier les morts de la guerre, tous les mouvements d'anciens combattants, quels qu'ils fussent, trouvaient chez lui sympathie et appui.

Ayant fait la guerre dans des conditions exceptionnellement dangereuses et brillantes, il avait conscience de se trouver autorisé à qualifier certains actes, certaines attitudes, certaines personnes. En son langage resté volontiers cru et pour tout dire « poilu », d'un mot net, il énonçait son avis :

– Un tel, c'était un froussard. Un tel, un vaniteux, ne cherchant que les honneurs et les croix. Un tel, un hâbleur, tant que vous voudrez, mais d'un cran splendide à la guerre. Un tel : je lui ai offert d'être aumônier de régiment, une tâche magnifique, au milieu des soldats bien disposés, avec des officiers très sympathiques : il a préféré rester dans son hôpital de l'arrière à vider les pots de chambre...

Ces jugements, le Père BROTTIER les proférait simplement, sans acrimonie, sans passion. Comme disait je ne sais plus qui : « S'il n'avait pas de rancune, il avait de la mémoire ».